

Addendum au Protocole judiciaire Covid-19

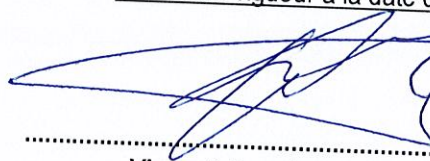
1. En cas d'insuffisance du personnel de soutien aux tribunaux en raison des tests positive au covid-19 comme c'est le cas présentement ou en cas d'imposition d'une courte période de couvre-feu de 24 heures, d'autres mesures sont nécessaires, comme suit:

- Niveau trois Plus: Transmission communautaire Puce, avec insuffisance du personnel de soutien aux tribunaux ou en cas de verrouillage de 24 heures.

Les mesures à prendre en réponse à ce niveau, y compris celles des niveaux un, deux et trois, sont:

- Seules les questions seront traitées à distance, par AVL ou par téléphone - rien en personne. Nous envisageons que les questions suivantes pourraient être urgentes :
 - **Tribunaux de Première Instance** : première détention provisoire ou ultérieure, audiences de mise en liberté sous caution, demandes de violence domestique ; et
 - **Cour Suprême** : audiences sur le cautionnement, certains appels des tribunaux de première instance où la liberté est en jeu, litiges matrimoniaux tels que la garde et/ou le droit de visite, et ordonnances d'interdiction urgentes.
- Les magistrats et huissiers de justice travailleront à domicile;
- Les dépôts électroniques seront acceptés, par courriel à : vanuatucourts@gmail.com. Toute taxe requise n'a pas besoin d'être payée lors du dépôt, mais sera ensuite perçue.
- Le greffe de la Cour suprême ne sera pas physiquement ouvert. Les appels téléphoniques seront reçus au numéro suivant : 26715.
- Conformément à la règle 18.3(2) des Règles de procédure civile, le greffe de la Cour suprême sera fermé pour les questions non - urgentes pendant cette période d'insuffisance du personnel de soutien aux tribunaux ou pendant qu'un couvre-feu de 24 heures est en vigueur.
- Ce régime s'applique présentement en raison de l'insuffisance du personnel aux tribunaux, et ce jusqu'à nouvel ordre.

2. Le présent Addendum au Protocole entrera en vigueur à la date de sa signature.



Vincent Lunabek
Président de la Cour Suprême

Daté à Port-Vila ce 25e jour de mars 2022.

